

Gatineau, le 20 février 2013

Madame Pamela Garcia-Cournoyer
Direction des opérations intégrées de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
16, Impasse de la Gare-Talon, RC100
Gatineau (Québec), J8P 0B1

Objet : Dépôt d'une résolution consensuelle de la TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga

Madame,

Lors de la rencontre de la TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga du 20 février dernier, les membres de la Table ont pris connaissance d'un document synthèse des réponses de votre ministère aux différentes consultations publiques sur le PAFI-O s'étant tenues jusqu'à présent. Il appert qu'un grand nombre de réponses réfèrent le demandeur, à son représentant à la TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga, afin qu'une position consensuelle soit prise par les membres de cette Table.

Lors de cette rencontre, les membres ont analysé deux demandes de VHR Outaouais inc. concernant la sécurité des usagers sur les tronçons de chemins partagés entre les motoneigistes et les intervenants forestiers, notamment, les activités liées au transport de bois.

Par conséquent, à cette rencontre de la TLGIRT Haute-Gatineau/Cabonga du 20 février 2013, la résolution suivante a été adoptée :

RÉSOLUTION :

Il est proposé par M. Lucien Léveillé, appuyé par Mme. Jovette Fortin et adopté à l'unanimité, qu'un affichage adéquat soit installé sur les routes à tronçons partagés, afin que tous les utilisateurs soient informés que ceux-ci sont à double vocation. Et que le MRN soit responsable de cet affichage.

Dans, l'attente de recevoir la position de votre ministère sur cette résolution, je vous prie d'agréer, Madame Garcia-Cournoyer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire des TLGIRT de l'Outaouais,



Christian Taillon,
Agent de développement